

MSA MARNE ARDENNES MEUSE



RAPPORT ACTIVITÉ

2023



marne-ardennes-meuse.msa.fr



santé
famille
retraite
services

Sommaire



4 La Mutualité Sociale Agricole

5 Le Comité de Direction

6 Le Conseil d'Administration

7 Nos effectifs et notre implantation

8 Accompagner nos adhérents aux étapes clés de leur vie **personnelle**

12 Accompagner nos adhérents aux étapes clés de leur vie **professionnelle**

16 Prévenir, accompagner et soutenir nos adhérents en "difficulté"

18 La Relation de service & la MSA en ligne

19 Les résultats financiers

20 Les données démographiques & les bénéficiaires

22 La MSA et son réseau de délégués

La Mutualité Sociale Agricole

Solidarité, responsabilité, démocratie sociale

Organisme mutualiste chargé d'une mission de service public de Sécurité Sociale, notre entreprise met en oeuvre jour après jour les principes de solidarité et d'égalité de traitement.

Le logo «santé, famille, retraite, services» affiche l'étendue de notre champ d'action.

Notre organisation en guichet unique tend à simplifier les démarches des particuliers comme des professionnels.

Elle a aussi pour rôle de traiter chaque situation de manière globale et à mieux appréhender les besoins afin de proposer une prise en charge personnalisée et adaptée à chaque situation.

Notre mission est aussi d'être un acteur du développement local pour répondre aux attentes des populations rurales, contribuer à l'accès et au maintien des soins et des services et apporter du lien social en cultivant nos partenariats.

Aujourd'hui l'entreprise est au service de toutes et tous et les actions qui sont menées seules ou en partenariat concernent tout autant la prévention santé et la sécurité au travail, que l'accès aux soins ou encore la lutte contre la précarité et l'isolement.

Notre fonctionnement

La MSA est le seul organisme de sécurité sociale à disposer d'un réseau de délégués bénévoles, qui représentent les adhérents sur tout le territoire. Tous les cinq ans, les adhérents sont invités à élire par voie de scrutin de nouveaux élus pour les représenter sur chacun des échelons locaux, dans les conseils d'administration de chaque MSA et de la Caisse Centrale.

Maillon essentiel du maintien de la proximité de la MSA auprès des populations, les délégués sont force de proposition et font vivre les territoires ruraux.



142 855 ressortissants
400 délégués
En Marne Ardennes Meuse



Le Comité de Direction

Mai 2024



- ① **Anne DAL MOLIN**, Directrice Générale
- ② **Cécile BOISTUAUD**, Directrice Comptable et Financière
- ③ **Matthieu VERHULST**, Directeur Adjoint, Innovation et Responsabilité Sociale de l'Entreprise
- ④ **Frédéric TERRASSE**, Directeur Adjoint, Protection Sociale et des Partenariats
- ⑤ **Brigitte LE CLECH**, sous-Directrice, Accompagnement Social et Projets sur les Territoires
- ⑥ **Alexandre BURNET**, sous-Directeur, Santé et Relation de service
- ⑦ **Aurore MORISSON**, Médecin chef, Contrôle Médical et Dentaire
- ⑧ **Marc THIEBAUT**, Médecin chef, Santé Sécurité au Travail

Le Conseil d'Administration

Mandat 2020-2025

1^{er} collège : 9 membres

Représentants des exploitants agricoles non-employeurs de main-d'oeuvre

2^e collège : 12 membres

Représentants des salariés

3^e collège : 6 membres

Représentants des employeurs de main-d'oeuvre

Représentant des familles : 3 membres

Représentants des associations familiales salariés et non-salariés

PRÉSIDENT



1^{er} VICE-PRÉSIDENT



LES MEMBRES DU BUREAU



Vincent BERTRAND
Vice-président
1^{er} collège Ardennes



Christophe PERNET
Vice-président
3^e collège Marne



Christelle CHAMPENOIS
Vice-présidente
Représentante des familles
Marne



Régis JACOBÉ
Président CD
1^{er} collège Marne



Etienne HAMAIDE
Président CD & CASS
2^e collège Ardennes



Valérie PALIN
Présidente CD & CASS
1^{er} collège Meuse



Mickaël JACQUEMIN
Président CPSNS
3^e collège Marne



Bernard BOUQUET
Président CPSS
2^e collège Meuse

LES MEMBRES DU CONSEIL



Raymond LAPIÉ
1^{er} collège Marne



Michel LAGOUTTE
1^{er} collège Marne



Benoît CLÉMENT
1^{er} collège Ardennes



Maryse SIBILLE
1^{er} collège Ardennes



Emilie BOULANGER
1^{er} collège Meuse



Régine SAUCÉ
1^{er} collège Meuse



Patrice VAUTRIN
2^e collège Marne



Ludowick KARPIEL
2^e collège Marne



Hervé MILLIAT
2^e collège Marne



Jean SAUPIQUE
2^e collège Marne



Damien BATIN
2^e collège Ardennes



Martine RENTIER
2^e collège Ardennes



Cantienne PRIEUR
2^e collège Ardennes



Salvatore ANSELMO
2^e collège Meuse



Alain VALLE
2^e collège Meuse



Philippe RAGUET
3^e collège Ardennes



Nathalie GIBRAT
3^e collège Meuse



Joseph SLINKMAN
3^e collège Meuse



Marie-Liesse AMOUR
Représentante des familles
Ardennes



Pascale GUIOT
Représentante des familles
Meuse

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives,
3 représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique (CSE)
de la caisse IMA Marne Ardennes Meuse :
Valérie DUCHÈNE (Marne) | **Sandrine POULAIN** (Ardennes) | **Nadine LOUPMON** (Meuse).

ABRÉVIATIONS

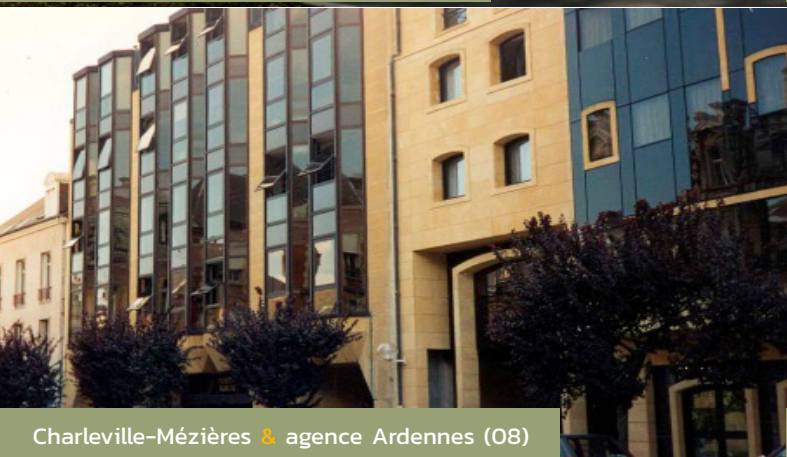
CD : Comité départemental
CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles
CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles
CASS : Comité d'action sanitaire et sociale
(La présidence et la vice-présidence du comité d'action sanitaire et sociale fonctionnent en alternance annuelle.)



Reims - Røederer & agences Marne (51)



Reims - Poldrome (51)



Charleville-Mézières & agence Ardennes (08)

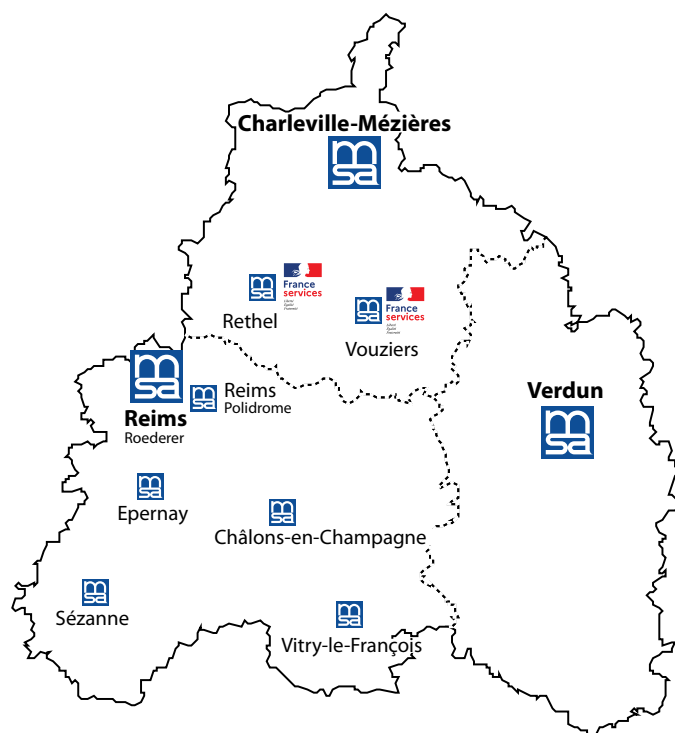


Verdun (55)



Nos effectifs & notre implantation

- 375 salariés, 3 alternants, 1 contrat de professionnalisation
- Index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes : 92/100
- Taux d'emploi des travailleurs handicapés : 8,91%
- Une présence sur les départements de la Marne, des Ardennes et de la Meuse





Accompagner nos adhérents aux étapes clés de leur **vie personnelle**

Vous informer et vous guider dans votre quotidien, vous accompagner à des moments clés de votre vie personnelle afin de faciliter l'accès à vos droits et de vous proposer l'offre de services la plus adaptée à vos besoins. Quels que soient les sujets, les équipes se mobilisent au quotidien afin de répondre au mieux à vos attentes.

■ **Au plus près des besoins des adhérents et de leur famille**

Garantir une protection sociale pour tous, promouvoir la santé et accompagner à chaque moment de la vie.

Retours sur quelques actions....

1. Les rendez-vous prestations

Ces rendez-vous proposés aux adhérents permettent chaque année de détecter des droits sociaux potentiels non ouverts et d'y remédier et ce quel que soit le domaine : santé, famille, retraite, action sociale et prestations de protection sociale complémentaires

- **1227 rendez-vous réalisés**
- **53 % ont permis d'ouvrir un droit**



2. Les instants santé

Chaque année, nous proposons aux adhérents qui en ont le plus besoin de bénéficier d'un bilan santé personnalisé et gratuit réalisé par des professionnels de santé.

Ce dispositif s'adresse également aux jeunes de 16 à 24 ans, leur permettant ainsi de s'intégrer dans un parcours de santé global (nutrition, conduites addictives, Infections Sexuellement Transmissibles, santé mentale...).

- **Les 16-24 ans : 243 participants**
- **Les 25-74 ans : 611 participants : 292 consultations avec un médecin généraliste**



3. Les rendez-vous Prévention Jeunes Retraités

Privilégiant une approche multidimensionnelle, ces rendez-vous s'adressent aux jeunes retraités les plus vulnérables et les plus éloignés du parcours de soins afin de les aider à renforcer les facteurs protecteurs et à réduire ceux liés aux risques de la dépendance.

- **75 participants**
- **24 consultations avec un médecin généraliste**

4. La vaccination contre la grippe

Les personnes de 65 ans et plus, ainsi que celles atteintes d'une affection chronique, bénéficient tous les ans d'une prise en charge pour se faire vacciner contre la grippe.

- 36 789 invitations envoyées sur la campagne 2023-2024

**Les P'tits ateliers nutritifs,
des ateliers sur l'alimentation
des 0-3 ans !**



Bravo, vous avez réussi
à lui faire manger des carottes.

5. Les P'tits ateliers nutritifs

Ces ateliers organisés sous forme numérique et interactive, sont ouverts à tous les parents d'enfants de moins de 3 ans ainsi qu'aux futurs parents, sans condition d'affiliation à la MSA. Organisés à raison de 3 dates par semaine, le soir et le week-end, ces ateliers permettent aux parents de bénéficier de conseils nutritifs donnés par des diététiciennes-nutritionnistes de la MSA, de partager leurs expériences et d'obtenir des réponses concrètes à leurs questions sur l'alimentation de leur enfant autour de trois thématiques :

- L'équilibre alimentaire,
 - La diversification alimentaire,
 - Les bons achats pour bébé.
- + de 1 400 invitations envoyées**





6. L'accompagnement social

Par sa politique d'action sanitaire et sociale, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et accompagne les adhérents et leurs familles dans leurs besoins.

- **2 183 487 € de prestations extra-légales versées**

- **25 922 adhérents bénéficiaires**

46% en famille 26% en vieillesse 12% en maladie 16% en aide au répit

- **2 062 personnes accompagnées individuellement**

67% auprès des familles et des actifs 33 % auprès des seniors

- **302 personnes accompagnées collectivement**

26 ateliers d'inclusion organisés : 128 bénéficiaires

7 actions "partir pour rebondir" : 174 bénéficiaires

- **2 951 500 € de subventions accordées et d'actions collectives financées sur les territoires**

Dispositifs : Grandir en milieu rural, Paniers solidaires, Projets Jeunes, Inclusion et ruralité, Grandir en milieu rural, Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, Site Habitat, Maison Familiale Rurale - MSA

91 705 bénéficiaires de l'assurance maladie

9 584 familles allocataires

12 845 enfants à charge des familles

77 422 retraités agricoles





Accompagner nos adhérents aux étapes clés de leur **vie professionnelle**

Vous accompagner dans vos démarches, faciliter votre quotidien, partager les actualités juridiques, techniques ou de protection sociale au moment où vous en avez besoin, et renforcer votre santé et sécurité au travail.

■ **Au plus près des besoins des exploitants, des employeurs et des salariés**

1. Les ateliers TESA

Le nouveau TESA Simplifié

Pour accompagner au mieux les utilisateurs du nouveau TESA simplifié, des tutoriels vidéo, une foire aux questions, ainsi qu'un guide d'utilisation "pas à pas" sur le site internet ont été mis à disposition des employeurs.

Des webinaires d'information ont aussi été mis en place en fin d'année par les équipes de la MSA à destination des entreprises et des centres de gestion. D'autres sessions seront organisées tout au long de l'année 2024.

- **231 participants aux webinaires** organisés sur le mois de décembre.

2. Les réunions Vendanges

Chaque année, les équipes organisent à l'attention des employeurs des réunions d'information pour préparer au mieux la campagne des vendanges.

Lors de ces réunions, différents thèmes sont abordés à savoir : les conditions et formalités d'embauche et de sortie des vendangeurs, l'utilisation du TESA simplifié et la santé et sécurité lors des vendanges.

- **4 réunions organisées**
- **173 employeurs présents**



3. L'accompagnement personnalisé

- **2 309 exploitants ont été accompagnés** dans le cadre de leur affiliation (dont les nouveaux installés) ou cessation d'activité.
- **48 interventions en entreprise et chez nos partenaires** sur des thèmes variés : transmission d'exploitations, installations, réunions de préparation à la retraite, présentation de l'offre de services, ...
- **600 adhérents rencontrés** (particuliers et professionnels).

LE RÉSEAU DES EMPLOYEURS



4. Les webinaires entreprise

Dans le cadre de son offre de service, la MSA a organisé des rencontres avec les entreprises de plus de 50 salariés sur le thème des "Indemnités Journalières" (IJ).

Ces webinaires ont permis de refaire le point sur les obligations législatives, les congés spécifiques et les dispositions particulières liées aux IJ.

D'autres thèmes tels que les accidents du travail, les déclarations sociales, ou encore la prévoyance ont également été abordés lors de ces webinaires.

- **1 webinaire réalisé** : 14 représentants d'entreprise participants

Des webinaires seront organisés sur d'autres thèmes (retraite, ...) en 2024.





5. L'accompagnement en Santé Sécurité au Travail

Parce qu'ils connaissent les différents risques des métiers du monde agricole, les équipes pluridisciplinaires (médecins du travail, conseillers en prévention, infirmières) accompagnent au quotidien les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et dans la mise en œuvre des mesures de prévention adaptées et personnalisées à l'activité de chacun.

Mettre en place et conduire des actions de prévention et Santé Sécurité au Travail

- 70 formations réalisées

Apporter une aide technique et financière pour une meilleure protection

- 219 études de poste (dont 92 maintiens en emploi)
- 41 analyses d'accidents du travail
- 522 102 € d'aides prévention versées

Assurer la surveillance de l'état de santé des salariés en fonction des risques

- 6604 visites médicales et 3427 entretiens infirmiers
- 133 inaptitudes

Inciter les employeurs, les salariés et leurs représentants à prendre toutes les mesures de prévention

- 83 participations aux Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- 57 diagnostics prévention

15 208 chefs d'exploitations

9 716 établissements employeurs (à fin 2022)

27 859 salariés (à fin 2022)

77 442 vendangeurs



Prévenir, accompagner et soutenir nos adhérents en difficulté

L'accompagnement face aux crises

Afin de soutenir les exploitants et les employeurs les plus touchés par la crise conjoncturelle, des dispositifs de prise en charge des cotisations sont mis en place.

- **14 426 000 €** de Prises En Charge de cotisations pour faire face aux crises

Le non-recours aux droits

En tant qu'amortisseur social du monde agricole et rural, la MSA a à cœur de travailler sur la thématique du non recours, à savoir la mobilisation du guichet unique pour garantir un service de qualité et performant au plus près des adhérents. L'objectif étant entre autres, de les informer sur les prestations auxquelles ils peuvent potentiellement avoir droit.

En septembre 2023, une convention de partenariat a été signée entre notre MSA et l'Université de Reims Champagne-Ardenne. L'objectif de cette convention :

- **Établir en lien avec des partenaires des territoires** (maires, associations, bailleurs sociaux, centres sociaux, conseils départementaux, ...) un diagnostic de non-recours aux droits sur les communautés de communes de l'Argonne Ardennaise et l'Argonne Meuse.
 - **Intervenir auprès des adhérents potentiellement en non-recours et/ou ayant pu déjà éprouver des difficultés afin d'accéder à leurs droits/soins.**
- **576** adhérents ciblés par cette étude
 - **67** informés/accompagnés sur leurs droits



La MSA agit pour prévenir le mal-être agricole



La MSA, de par sa proximité avec les populations agricoles, est mobilisée depuis de nombreuses années dans la prévention et l'accompagnement du mal-être. Son programme "Prévention du mal-être agricole", lancé en 2022, est composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité. Il vise à améliorer l'accompagnement et la prévention du mal-être des populations agricoles et à intégrer l'action de la MSA dans les dispositifs nationaux de prise en charge du mal-être.

Les actions menées permettent d'intervenir pour : PRÉVENIR, REPÉRER et ACCOMPAGNER.

Les sentinelles, un réseau de volontaires pour détecter les personnes en situation de mal-être. Composé de personnes volontaires, majeures et bénévoles, ce réseau permet de repérer et d'orienter les personnes en situation de mal-être vers des ressources qui peuvent les aider : service Agri'écoute, cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être, structures d'accompagnement et associations comme les cellules Reagir.

La formation et l'animation du réseau des sentinelles sont coordonnées par la MSA.

Quelques chiffres

- 63 situations accompagnées par la Cellule Pluridisciplinaire de Prévention du mal-être agricole
- 80 sentinelles formées
- 2 comités pléniers par an par département (6 au total)
- 1 journée d'échanges pour le réseau sentinelle dans les Ardennes
- 3 plans d'actions définis et engagés





La Relation de service

- **146 654** appels entrants
- **28 863** visites dans les agences

la MSA en ligne

marne-ardennes-meuse.msa.fr

- **125 827** visiteurs sur notre site internet
- **907 592** pages consultées

“Mon espace privé”

- **99 021** nouveaux inscrits
- **68 815** utilisateurs de “Mon espace privé”
- **37 968** demandes prises en charge sur “Ma messagerie” (ex “Mes Messages, Mes Réponses” - MMMR)
- **TOP 3 des services les plus utilisés :**
“Mes derniers documents”, “Mes paiements Santé”, “Mes paiements Prestations familiales et logement”

l'appli mobile

- **243 811 connexions** à l'appli mobile “ma MSA & Moi”



Les résultats financiers

► Les prestations légales versées 679,2 millions d'euros

- **Retraite** : 444,5 millions d'€
(65 % des prestations versées)
- **Santé** : 189,4 millions d'€
(28 % des prestations versées)
- **Famille** : 27,3 millions d'€
(4 % des prestations versées)
- **Accidents du travail** : 18 millions d'€
(3 % des prestations versées)

► Les prestations d'Action Sanitaire et Sociale 10,5 millions d'euros

► Les cotisations émises 420,7 millions d'euros

- **Salariés** : 260,8 millions d'€
- **Non-Salariés** : 159,9 millions d'€

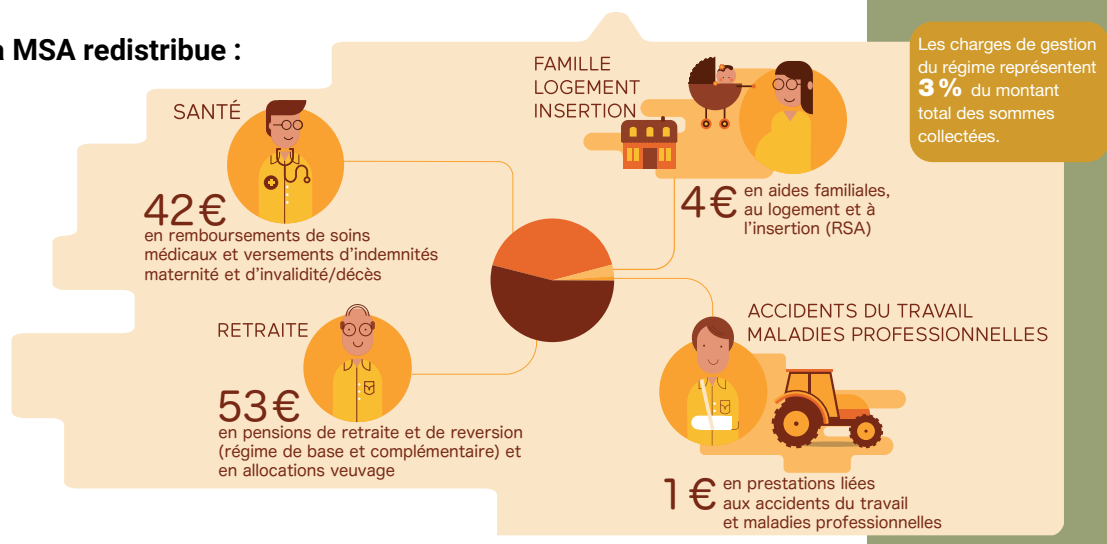


Pour 100 € de prestations allouées

21 € proviennent des cotisations et des contributions (CSG) versées par les exploitants agricoles

79 € de la solidarité nationale et interprofessionnelle

La MSA redistribue :





Les données démographiques



142 855 ressortissants

▶ 91 705 bénéficiaires santé

▶ 9 584 familles allocataires

- 12 845 enfants à charge des familles

▶ 77 422 retraités

- 51 847 salariés
- 25 575 non-salariés

▶ 9 716 employeurs (à fin 2022)

▶ 27 859 salariés (à fin 2022)

- 80% dans les exploitations, les coopératives et les entreprises de travaux agricoles, viticoles et forestiers
- 20% dans les organismes de services

▶ 77 442 vendangeurs

▶ 15 208 chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles

- Âge moyen des chefs d'exploitation : 50 ans
- 29 % de femmes
- 71 % d'hommes
- 86 % exercent leur métier à titre principal et exclusif
- 30 % sont établis à titre individuel
- 70 % en GAEC ou autres formes sociétaires

▶ 12 408 exploitations sur 927 323 hectares exploités

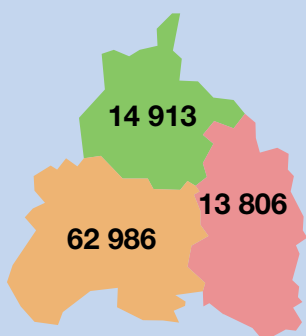
- 34 % en viticulture
- 30 % en cultures céréalières
- 19 % en cultures et élevages non spécialisés polyculture et poly-élevage
- 12 % en élevage spécialisé
- 5 % en entreprises de travaux agricoles de jardins, de reboisement et paysagistes

sources : CCMSA - Observatoire MSA MAM



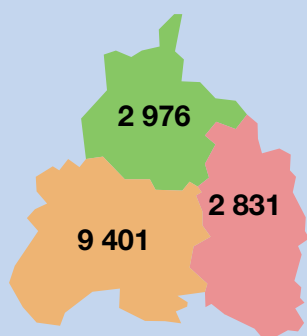
Zoom sur...

LA FERME MARNE ARDENNES MEUSE



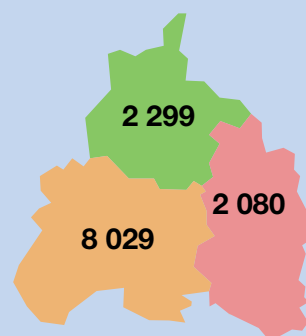
91 705

Assurés maladie
en 2023



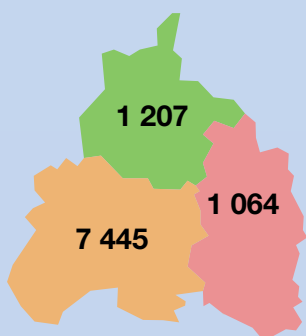
15 208

Chefs d'exploitation
ou d'entreprises agricoles
en 2023



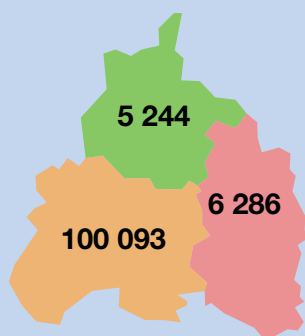
12 408

Exploitations
ou entreprises
en 2023



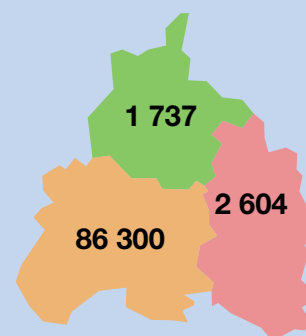
9 716

Établissements employeurs
de main-d'œuvre
en 2022



111 623

Salariés agricoles
y compris les saisonniers
en 2022



90 641

Contrats saisonniers
en 2022





Élections des délégués MSA
On vote du 5 au 16 mai 2025



Ces élections sont les vôtres. Nous comptons sur votre mobilisation et votre engagement !

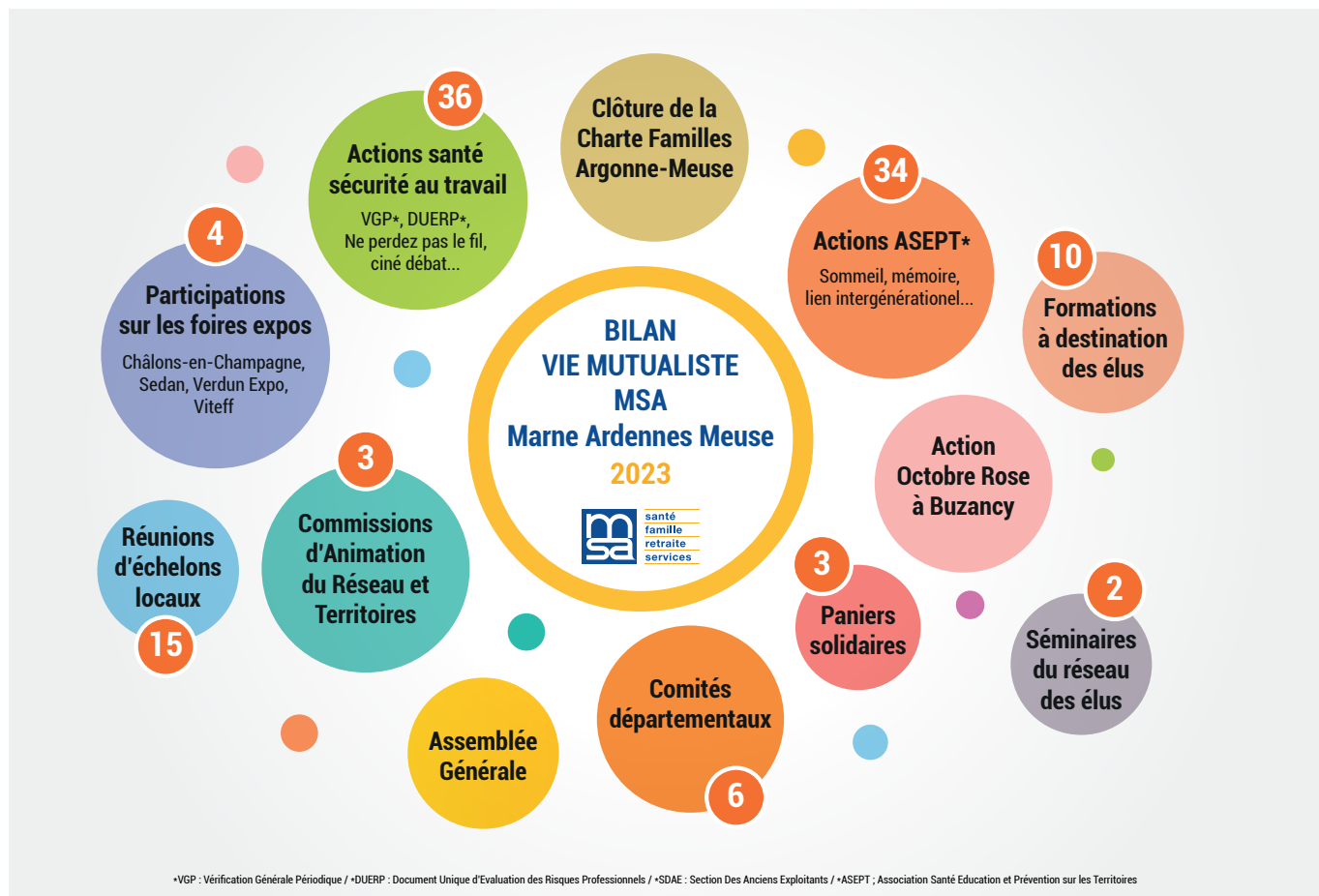
La MSA et son réseau de délégués



Maillon essentiel entre les adhérents et la MSA, le réseau des 400 élus MSA est réparti sur 19 échelons locaux en Marne, Ardennes et Meuse.

Élus tous les 5 ans, les délégués MSA œuvrent au quotidien pour :

- Porter les messages auprès des adhérents
- Participer aux projets sur les territoires
- Construire l'avenir du monde rural, urbain, agricole
- Être utile, solidaire, et bien vivre ensemble



MSA Marne Ardennes Meuse

Adresse

24 boulevard Louis Røederer - CS 30001
51077 REIMS CEDEX

Site web

marne-ardennes-meuse.msa.fr

Coordonnées téléphoniques

09 69 32 35 62 (ligne pour les particuliers)
09 69 36 60 52 (ligne pour les professionnels)
03 20 90 05 00 (assistance internet)

